



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Cision code 01

+ Hebdos

La Grande Alliance permet de protéger plus de 20 % du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, contribuant à l'atteinte de l'objectif de protection de 17 % du territoire terrestre et d'eau douce du Québec

Québec, le 17 décembre 2020. – Grâce au partenariat unique entre le gouvernement du Québec et le Gouvernement de la nation crie qu'incarne la Grande Alliance, le gouvernement du Québec protégera plus de 20 % du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, dans le Nord-du-Québec, avant la fin de 2020. En effet, 23 nouvelles réserves de territoire aux fins d'aire protégée (RTFAP) ont pu être désignées récemment. Alors que la région d'Eeyou Istchee Baie-James comptait à ce jour 12 % d'aires protégées, les 23 nouvelles RTFAP portent à 23 % la proportion d'aires protégées sur ce territoire. La superficie totale protégée grâce à l'ajout de ces nouveaux territoires est d'environ 39 000 km², ce qui équivaut à la superficie de la Suisse.

Il s'agit d'une avancée importante pour la Grande Alliance, pour laquelle la conservation de la biodiversité et la protection du territoire dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James, notamment par la création d'un réseau d'aires protégées interconnectées, sont au cœur de la démarche d'acceptabilité sociale associée aux futurs projets de développement socioéconomique. Bénéfique pour tous les acteurs, la création de ces 23 nouvelles RTFAP vient confirmer la mobilisation des partenaires impliqués dans la protection du territoire tout en ajoutant de la prévisibilité au développement économique et social dans cette région nordique.

C'est ce qu'ont annoncé ce jeudi avec fierté le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ministre responsable de la région de Laval, M. Benoit Charette, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec, M. Pierre Dufour, et le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Ian Lafrenière, de concert avec le grand chef et président du Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee) et du Gouvernement de la nation crie, le D^r Abel Bosum, la grande chef adjointe et vice-présidente du Grand conseil des Cris, M^{me} Mandy Gull et le député d'Ungava et adjoint parlementaire du ministre responsable des Affaires autochtones et du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (volets faune et parcs), M. Denis Lamothe.

L'annonce d'aujourd'hui marque le début de la démarche, comportant plusieurs étapes, qui conduira à l'octroi d'un statut légal de protection aux territoires visés. Il s'agit d'une démarche à laquelle pourront prendre part les habitants comme les utilisateurs du territoire de la région d'Eeyou Istchee Baie-James.

Les prochaines étapes qui s'amorceront sous peu sont :

- Les travaux d'acquisition de connaissances et la consultation publique permettant la délimitation finale des territoires;
- La rédaction des plans de conservation;

- La réalisation de l'ensemble des travaux entourant la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social découlant des obligations de la Convention de la Baie James et du Nord québécois.

À terme, l'objectif visé est la création de réserves de biodiversité sur ces RTFAP. Dans certains cas, des portions de territoire pourraient se voir attribuer le statut de protection de parc national.

La création de ces nouvelles aires protégées dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James permettra au gouvernement de contribuer significativement au respect de ses engagements en matière d'environnement et de conservation de la biodiversité, tant auprès de ses partenaires immédiats qu'à l'international.

En effet, le gouvernement du Québec s'est engagé à consacrer 17 % du territoire terrestre et d'eau douce québécois aux aires protégées, dont 20 % au nord du 49^e parallèle, d'ici la fin de 2020. Ainsi, ce dernier objectif a été transposé à Eeyou Istchee Baie-James, lors de la démarche de planification régionale du réseau d'aires protégées pour cette région. Ainsi, les nouvelles désignations ajoutent 2,6 % au réseau d'aires protégées québécois en milieu terrestre et d'eau douce, pour un total de 15,8 %. Cela équivaut à une augmentation de 3,3 % au nord du 49^e parallèle, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs québécois en la matière.

Citations :

« Cette démarche unique que nous soulignons aujourd'hui permet la conservation de milieux naturels exceptionnels de la région d'Eeyou Istchee Baie-James et la préservation des valeurs culturelles qui y sont associées. Elle est le fruit d'un partenariat unique en son genre de nation à nation, au sein de la Grande Alliance. Merci à tous nos partenaires qui nous permettent d'en arriver à cette conclusion heureuse. Ensemble, non seulement protégeons-nous des territoires exceptionnels du Nord-du-Québec, mais nous contribuons à l'atteinte de l'objectif du Québec, qui est de protéger au moins 17 % de son territoire terrestre et d'eau douce avant la fin de 2020. »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ministre responsable de la région de Laval

« C'est au terme d'un effort soutenu et d'une importante collaboration avec tous les partenaires que nous avons pu arriver à des consensus équilibrés qui permettent d'établir au Québec un réseau d'aires protégées assurant la protection de la biodiversité tout en limitant les impacts sur les potentiels économiques du Québec. Je suis particulièrement fier de la collaboration établie entre le gouvernement du Québec et le Gouvernement de la nation crie, ainsi qu'avec les partenaires jamésiens, qui aura permis d'atteindre la cible d'aires protégées dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James. En continuant à travailler ensemble, nous poursuivrons le développement équilibré de ce territoire, en adéquation avec la vision de ceux qui l'habitent. Le Québec continue ainsi de démontrer son leadership et son pragmatisme en matière de développement durable et offre enfin une prévisibilité en matière de développement économique pour cette région. »

Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

« La protection de ces territoires favorisera la conservation d'éléments écologiques représentatifs des écosystèmes de la région d'Eeyou Istchee Baie-James et augmentera la connectivité entre les aires protégées existantes, agissant en synergie avec celles-ci au sein du réseau. De plus, cela contribuera à la protection d'habitats clés pour le caribou forestier dans ce secteur. Cette annonce illustre l'importance du partenariat entre les différents intervenants liés au Nord-du-Québec pour le développement harmonieux du réseau québécois d'aires protégées. »

Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec

« Les efforts investis par le gouvernement du Québec et par le Gouvernement de la nation crie ont donné des résultats admirables dans un échéancier très compressé, pour tenir compte à la fois de l'atteinte des cibles en matière d'aires protégées dans les délais prévus et pour mettre en œuvre les engagements issus d'ententes importantes conclues au fil du temps avec la nation crie. Le choix des superficies pour protéger des aires d'importance écologique, environnementale ou culturelle pour les Cris a été fait avec le plus grand souci d'équilibre possible. Nos actions d'aujourd'hui auront un impact sur les sept prochaines générations. »

Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones

« L'annonce d'aujourd'hui est le fruit d'une participation citoyenne qui ne se dément pas depuis de nombreuses années en collaboration avec les utilisateurs du territoire et les maîtres de trappe, qui ont contribué à cette annonce importante grâce à leurs précieuses connaissances. La Grande Alliance vise à planifier un avenir qui fait une large part à l'Eeyou Istchee pour toutes les questions relevant des chapitres 22 et 24 de la CBJNQ. Cette démarche se veut une nouvelle façon de préparer le terrain pour que nos ressources puissent être exploitées dans l'intérêt de tous, et non selon une vision opportuniste. Cette démarche contribuera à forger une vision d'avenir qui fera en sorte que la communauté crie et les communautés jamésiennes se sentent valorisées et motivées à contribuer à l'avenir de l'Eeyou Istchee. »

Dr Abel Bosum, grand chef et président du Grand conseil des Cris

Cette réalisation impressionnante n'aurait pas été possible sans les conseils des utilisateurs du territoire, des maîtres de trappe, des dirigeants communautaires et du personnel dévoué du Gouvernement de la nation crie au cours des 10 dernières années. Nous sommes fiers d'annoncer les résultats issus d'un effort concerté de tous visant le même objectif : protéger notre territoire et les activités traditionnelles des Cris tout en offrant une approche de gestion équilibrée et durable d'Eeyou Istchee. Cette collaboration avec le Québec a démontré ce qu'il est possible de faire lorsque nous travaillons avec des objectifs communs, dans le respect des droits issus de traités et en assurant l'inclusion de tous.

Mandy Gull, grande chef adjointe et vice-présidente du Grand conseil des Cris

« Cette annonce de 23 nouvelles réserves de territoire aux fins d'aire protégée (RTFAP) est une excellente nouvelle! Les bonnes pratiques environnementales et la conservation de la biodiversité

sont des valeurs importantes des résidents d'Eeyou Istchee Baie-James et des piliers de la grande qualité de vie qu'on y retrouve. »

Denis Lamothe, député d'Ungava et adjoint parlementaire du ministre responsable des Affaires autochtones et du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (volets faune et parcs)

Faits saillants :

- La RTFAP permet de comptabiliser un territoire au Registre des aires protégées, jusqu'à ce que le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques soit en mesure de proposer au gouvernement un statut légal de protection au territoire.
- En plus de contribuer à préserver la biodiversité représentative de la région d'Eeyou Istchee Baie-James, cet ajout au Registre des aires protégées permet de protéger des territoires d'importance écologique, environnementale ou culturelle pour les Cris. Il respecte les modes existants d'occupation et d'utilisation du territoire, ce qui permet d'assurer la poursuite des activités traditionnelles crie pratiquées sur le territoire. Par ailleurs, des dispositions administratives et légales sont prises pour y interdire toute activité d'exploitation des ressources naturelles (activités forestières, minières et énergétiques).
- Plusieurs des nouvelles aires protégées favoriseront la connectivité des aires protégées existantes et protégeront des habitats clés des caribous forestiers de la région d'Eeyou Istchee Baie-James.
- À plus long terme, les réserves de biodiversité qui seront créées sur ces territoires pourraient permettre le développement d'activités récréotouristiques, dans une perspective de mise en valeur du réseau d'aires protégées dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James.
- La désignation des nouvelles RTFAP fait l'objet d'un consensus au sein des ministères et organismes concernés, dont le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Il en est de même avec le Gouvernement de la nation crie.
- La configuration des nouvelles RTFAP maximise les gains écologiques et sociaux tout en minimisant les pertes de potentiel économique. Elle est l'une des pierres d'assise de la Grande Alliance, favorisant un développement territorial intégré, durable et socialement acceptable.
- Inspirée de la Paix des Braves et rendue possible grâce à la collaboration du gouvernement du Québec et du Gouvernement de la nation crie, la Grande Alliance représente une vision de partenariat de nation à nation qui permettra, sur une période de 30 ans, de soutenir le développement d'infrastructures dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James, de mieux connecter les collectivités et de protéger le territoire.

Lien connexe :

Fiches sur les RTFAP dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James :
www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-territoires/index.htm

Sources :

Geneviève Richard
Attachée de presse
Cabinet du ministre
de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques
Tél. : 418 952-6352

Marie-Eve Thérien
Conseillère politique aux communications
et responsable des travaux parlementaires
Cabinet du ministre de l'Énergie
et des Ressources naturelles
et ministre responsable de la région
de la Côte-Nord
Tél. : 418 643-7295

Michel Vincent
Directeur des communications
et attaché de presse
Cabinet du ministre
des Forêts, de la Faune et des Parcs
et ministre responsable de la région
de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région
du Nord-du-Québec
Tél. : 418 643-7295

Mathieu Durocher
Attaché de presse
Cabinet du ministre responsable
des Affaires autochtones
Tél. : 418 528-8407

Melissa Saganash
Grand Conseil des Cris
et Gouvernement de la nation crie
Tél. : 514 249-8598

Normand Houde
Attaché politique
Bureau de circonscription du député d'Ungava
et adjoint parlementaire du ministre
responsable des Affaires autochtones
et du ministre des Forêts, de la Faune
et des Parcs (volets faune et parcs)
Tél. : 418 748-6046

Information :

Relations avec les médias
Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiq
Tél. : 418 521-3991

Photo :

*Jour de réjouissance pour les partenaires de
la Grande Alliance (de g. à d. et de haut en
bas) :*

*le ministre de l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques et
ministre responsable de la région de Laval,
M. Benoît Charette;*

*le grand chef et président du Grand conseil
des Cris, le D' Abel Bosum;*

*le ministre de l'Énergie et des Ressources
naturelles et ministre responsable de
la région de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien;
le ministre responsable des Affaires
autochtones, M. Ian Lafrenière;*

*la grande chef adjointe et vice-présidente du
Grand conseil des Cris, M^{me} Mandy Gull;*

*le ministre des Forêts, de la Faune et des
Parcs et ministre responsable de la région de
l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du
Nord-du-Québec, M. Pierre Dufour.*